



**Enquête publique relative aux projets de modifications n°1 et 2 du  
Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Salleboeuf**

Par un arrêté n° 2023-17 en date du 23/10/2023, Madame le Maire de Salleboeuf a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative aux projets de modifications n°1 et 2 du PLU de Salleboeuf, arrêtés par délibération du Conseil municipal du 11 septembre 2023.

Les projets de modifications n°1 et 2 du PLU de Salleboeuf seront soumis à enquête publique **du 13 novembre 2023 au 13 décembre 2023**.

Au terme de cette enquête, le PLU de Salleboeuf pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal.

La Présidente du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Francis CLERGUEROU, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique est composé des projets de modifications n°1 et 2 du Plan Local d'Urbanisme, des avis des personnes publiques associées et des avis de la MRAe.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la mairie ([www.salleboeuf.fr](http://www.salleboeuf.fr)) et en mairie de SALLEBOEUF, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370).

Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de SALLEBOEUF, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370), aux jours et heures suivants :

- **Lundi 13 novembre 2023 de 14h30 à 17h30**
- **Mercredi 22 novembre 2023 de 14h à 17h**
- **Jeudi 30 novembre 2023 de 9h15 à 12h15**
- **Mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 17h**

Les observations du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête publique mis à disposition du public en mairie de Salleboeuf, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370) ;
- adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370) ;
- communiquées par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@salleboeuf.fr](mailto:urbanisme@salleboeuf.fr), avec mention dans l'objet du mail « Enquête publique modifications n°1 et 2 du PLU » ;
- exprimées oralement au commissaire-enquêteur au cours des permanences.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront adressés au Maire et à la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux dans le mois suivant la clôture de l'enquête publique et pourront être consultés en mairie de Salleboeuf.

Copie du rapport et des conclusions sera également adressée en préfecture.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la mairie, où ils seront tenus à disposition du public durant un an.

Des informations relatives au PLU peuvent être demandées auprès de la mairie.

Le Maire,

Nathalie MAVIEL

